

Licence professionnelle Véhicules : électronique et gestion des automatismes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Véhicules : électronique et gestion des automatismes. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02039587

HAL Id: hceres-02039587

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039587>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002746

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Véhicules : électronique et gestion des automatismes

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des cadres techniques intermédiaires ou conseillers techniques dans les activités liées aux véhicules et à la mobilité, capables d'assurer le développement hardware et software en bureau d'études, la validation d'organes sur bancs de tests, le diagnostic ou la téléassistance et le conseil en électronique véhicules, la production automatisée de composants et systèmes, contrôle qualité et maintenance.

Cette spécialité, ouverte en 2004, est proposée en formation initiale et en alternance. Elle associe les compétences et complémentarités pédagogiques de l'IUT de Belfort-Montbéliard, porteur de cette licence professionnelle, de l'UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (UFR STGI) et du Lycée Viette de Montbéliard. Elle présente une bonne complémentarité avec d'autres formations de l'université dans le domaine de l'électronique, comme la licence et le master en ingénierie électrique, le DUT « GE2I » ; elle est adossée à un laboratoire dont l'un des axes est le développement des nouvelles technologies appliquées aux transports. Cette spécialité est la seule formation de la région dans le domaine de l'électronique embarquée.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	82 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	86 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi :	
enquêtes internes (à 12 mois)	56 % - 79 %
enquêtes nationales	80 % - 93 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité est en très bonne adéquation avec les besoins du milieu professionnel, notamment de la filière automobile et des transports ; elle permet de conforter et de développer ces filières, comme l'atteste la lettre de soutien du Pôle véhicule du futur. Forte de cet ancrage régional, la formation présente un bilan globalement positif, mais certains indicateurs semblent montrer des performances à la baisse, bien que les recommandations de la précédente évaluation aient été suivies d'effets.



Le taux de pression légèrement supérieur à 2 relate une attractivité faible, mais il permet tout de même un recrutement d'environ vingt-deux étudiants, avec une bonne diversité géographique. Les étudiants inscrits proviennent essentiellement de BTS ou de DUT, et ceux issus de L2 ne sont toujours pas ou peu représentés malgré les collaborations avec l'UFR STGI. Depuis 2008, la formation s'est ouverte à l'alternance avec l'assistance du CFA-SUP Franche-Comté : les effectifs en apprentissage sont encore modestes mais en progression. Le taux de réussite reste faible pour une licence professionnelle, les raisons des échecs ou des abandons ne sont pas fournies dans le dossier.

Cette formation a fait ses preuves, comme l'attestent les résultats des enquêtes nationales, affichant un taux de diplômés en emploi compris entre 80 % et 93 % pour les promotions de 2005 à 2007. Cependant, le suivi interne des diplômés pour les promotions suivantes montre une tendance significative à la poursuite d'études et une chute du taux d'insertion professionnelle jusqu'à 56 %, qui peut s'expliquer par la conjoncture économique et par l'accueil d'étudiants étrangers, souvent désireux de poursuivre leurs études en France. Les profils des postes occupés sont en parfaite adéquation avec la formation et la durée moyenne de recherche d'emploi est inférieure à 3 mois.

La formation n'a pas signé de conventions de partenariats, mais de forts liens se sont tissés avec de grands groupes de la région et le Pôle véhicule du futur, lequel assure la promotion de la spécialité auprès de tous les acteurs de la filière. La contribution du monde professionnel au fonctionnement de la formation se traduit par des actions de communication, par la mise en place d'une plate-forme pédagogique, par l'accueil de stagiaires, par des propositions de contrats d'apprentissage et par la participation à des enseignements (à hauteur de 29 % du volume horaire global). Le conseil de perfectionnement réunit une fois par an des enseignants et des professionnels pour discuter des évolutions futures des enseignements, comme la modification de deux unités d'enseignement, justifiée au vu des nouvelles offres du marché automobile.

Sur le plan de l'autoévaluation, on peut regretter le manque de visibilité du processus utilisé. Le document se limite le plus souvent à une simple réécriture des principaux paragraphes du dossier, avec parfois quelques compléments.

- Points forts :
 - Ouverture à l'apprentissage.
 - Bonne implication professionnelle.
 - Fort ancrage régional.

- Points faibles :
 - Faible taux de réussite.
 - Augmentation des poursuites d'études.
 - Pas d'inscrits issus de L2.
 - Attractivité faible.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le taux de réussite est faible pour une licence professionnelle. Une analyse des échecs et des abandons devrait être menée systématiquement et conduire à des actions (soutien, encadrement...) pour une meilleure réussite.

Il conviendrait de veiller aux poursuites d'études dans les années à venir. L'alternance favorise souvent l'insertion professionnelle immédiate, mais il faudrait envisager d'autres actions si la tendance persistait.

Il est vivement conseillé de mettre en place des actions de communication auprès du public de L2 et des modules d'ouverture ou d'exploration pour initier les étudiants de filières générales à davantage de professionnalisation. Il serait souhaitable d'impliquer davantage d'enseignants-chercheurs d'autres composantes, qui



pourraient jouer le rôle d'ambassadeurs dans les licences.